



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le risque incendie au cœur de la formation organisée par les Communes forestières le 3 novembre prochain

Dans ce contexte de changement climatique et de multiplication des incendies, nous constatons que les forêts sont de plus en plus vulnérables, affaiblies par la sécheresse. Les élus ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les feux de forêt. Ils sont présents à toutes les étapes face au risque incendie.

Lors de cette formation la Direction départementale des Territoires (DDT), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et les Communes forestières répondront aux interrogations des élus sur la réglementation, le rôle et les responsabilités du Maire...

LES ELUS SONT LA POUR PREVENIR, AGIR ET RESTAURER LES TERRAINS INCENDIES.

Afin de les informer et de les accompagner sur le sujet, les Communes forestières des Hautes-Alpes proposent une formation :

« Les élus face au risque incendie de forêt »

**Le 3 novembre 2022, de 9h15 à 12h30
à Veynes (05)**

Journalistes vous êtes invités à participer à cette formation

Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Voir le site internet www.communesforestieres-paca.org

Contact presse : Laura CHANTOIN / Mobile 07 57 08 16 22 / laura.chantoin@communesforestieres.org